

**BULLETIN D'INSCRIPTION POUR ALES LE MERCREDI 29 MAI 2024 :**

Tarif 110 € (100 € pour tous les adhérents FFMC) pour 7 sessions de 20 minutes  
Chèque à l'ordre de la FFMC 26/07, le chèque sera encaissé 30 jours avant la date de  
roulage.

**INFORMATIONS PILOTE / ASSURANCE :**

NOM : PRENOM :  
ADRESSE :  
CODE POSTAL : VILLE :  
TELEPHONE : DATE DE NAISSANCE : / /

E-MAIL : **(en majuscules et lisible)**

MOTO :

N° ADHERENT FFMC 2024 :

Personne à prévenir si besoin :

\_ Nom :

\_ Téléphone :

Permis de conduire en cours de validité (A nous présenter le jour du roulage)

CASM (A nous présenter le jour du roulage)

Je dispose d'une assurance RC me couvrant pour « la pratique de sport motocycliste sur  
circuit hors compétition » : dans ce cas vous devez impérativement nous fournir avec  
l'inscription une **attestation nominative de l'année de votre assureur le stipulant. Pas de  
carte verte ou d'assurance « garage ».**

**EXPERIENCE DE LA PISTE :** (Information à remplir obligatoirement.)

oui : \_ votre temps régulier sur le circuit d'Alès : .....

\_ sur un autre circuit : .....

non : dans ce cas merci de vous inscrire en débutant

Choix du groupe de roulage :

débutant

moyen

moyen+

**Fédération Française des Motards en Colère Drôme Ardèche**

142 Avenue de Provence 26000 VALENCE  
piste@ffmc2607.org / www.ffmc2607.org



**DECHARGE DE RESPONSABILITE :**

Je soussigné .....atteste avoir été informé(e) par le coordinateur de la FFMC 26/07 de mon obligation à souscrire une assurance individuelle accident dans le cadre de la pratique du sport motocycliste par le biais d'une assurance RC piste selon l'article L321-1 du code du sport.

Je m'engage, par conséquent, à assumer personnellement les risques des évolutions ou de celles que j'effectue, et accepte en outre les risques créés par d'autres utilisateurs de la piste.

Je m'engage plus généralement à respecter le règlement intérieur du circuit et accepte de supporter seul les conséquences des accidents de toutes natures susceptibles de survenir à moi- même, aux autres personnes, à mon matériel ou à celui des autres, ainsi qu'aux conséquences des accidents que je pourrais occasionner ou dont je serais victime.

La FFMC 26/07 se dégage de toute responsabilité en cas d'accrochages, de chutes ou de vol de matériel.

En toutes circonstances, je ne pourrais en aucune façon mettre en cause pour quelques raisons que ce soit la responsabilité du propriétaire du circuit ainsi que celle de l'organisateur de la journée, et m'engage à garantir ces derniers de tout recours en la matière.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et m'engage à les respecter.

Fais-le : .../.../..... à : .....

Signature :

**A retourner à l'adresse suivante :**

**FFMC 26/07, 142 Avenue de Provence 26000 VALENCE**

Contact : 06 99 45 32 52 Christian

06 81 61 82 81 Alex

06 63 03 46 32 Olivier

E-mail : [piste@ffmc2607.org](mailto:piste@ffmc2607.org)

Site : [www.ffmc2607.org](http://www.ffmc2607.org)



### **Assurance RC (responsabilité civile)**

Si votre assurance ne vous couvre pas en RC pour la pratique de la piste :

\_ Vous pouvez souscrire une assurance piste à l'année auprès de la Mutuelle des Motards :

<http://www.mutuelledesmotards.fr/produits-d-assurance/contrats-2-roues-et-plus/full-power>

\_ Vous pouvez souscrire une assurance piste à la journée auprès de différents organismes tel que, Assurance Piste, Lenevette Assurances, etc...

Si le jour du roulage vous ne pouvez pas justifier de votre couverture par l'un de ces moyens, le roulage ne sera ni possible ni remboursé.

Attention nous ne proposerons pas d'assurance RC le jour du roulage.

Nous vous rappelons que les licences FFM ainsi que le PASS CIRCUIT FFM ne vous couvrent pas en RC, assurance RC à souscrire obligatoirement.

### **CONDITIONS GENERALES DU ROULAGE :**

\_ Vérifications administratives dans le box de la FFM C 26/07 à partir de 8 heures, début du roulage à 9 heures ; attention, les horaires sont différents selon les circuits, consultez-les sur notre site.

\_ Passage obligatoire au sonomètre, la tolérance sonore est de 100 Db.

\_ Briefing obligatoire pour les débutants à 9 heures.

\_ L'ordre de roulage sera : MOYENS+, MOYENS, DEBUTANTS

\_ L'équipement obligatoire : dorsale rigide homologuée (pas de dorsale mousse), combinaison intégrale cuir (1 ou 2 pièces raccordables), casque intégral homologué, bottes (pas de talon) et gants en cuir.

\_ La moto : elle doit être dans un parfait état (pneus, freins, ...) tous les éléments proéminents doivent être retirés, les phares, rétroviseurs et clignotants scotchés.

\_ Le règlement sera encaissé 1 mois avant la date du roulage, aucun remboursement ne pourra être effectué s'il n'y a pas de remplaçant. (Liste d'attente)

\_ Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou supprimer des catégories de roulage ou de vous déplacer dans ces catégories si le choix de départ n'est pas en rapport avec le niveau de pilotage de votre groupe.

\_ Les caméras sur le casque et toutes les autres parties du corps sont interdites.

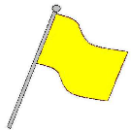
\_ Toute personne participant à la journée donne son autorisation au droit à l'image pour sa diffusion sur le site internet de la FFM C 26/07 ou celui du photographe, tout en conservant un droit de suppression s'il juge que la (ou les) photo(s) porte(nt) atteinte à sa vie privée.

## LES DRAPEAUX

Voici une présentation des drapeaux qui peuvent être utilisés pendant les roulages.



La piste est libre.



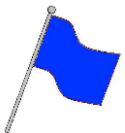
Danger, ralentir tout en gardant un certain rythme. **Interdit de doubler.**



Arrêt obligatoire de tous les pilotes à la fin du tour et retour par la voie des stands. **Interdit de doubler.**



Accompagné d'un numéro, il signale au pilote de s'arrêter immédiatement à la fin de son tour et retour par la voie des stands.



Laisser le passage au pilote qui va vous dépasser.



Signale la fin de la séance de roulage, finir le tour à un rythme normal, retour par la voie des stands.